

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **11/09/2025**, sous la référence **21228.800**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **SORGUES**, une mise à disposition :

d'un terrain, d'une superficie de 1.80 mètres-carrés environ, non cadastré, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait des obligations de publicité et de sélection préalables à la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21228.800** :

- DRM@cnr.tm.fr,
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le **15/09/2025**.

